

Guidage avion aux gestes conventionnels - Maintenance de compétence

Marshalling



NIVEAU

Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Agent en charge du guidage des avions.



OBJECTIFS

Actualiser les compétences opérationnelles permettant d'assurer le guidage de l'avion par gestes conventionnels lors des opérations d'arrivée ou de départ.



CONTENU

Pratique

- Actualisation des connaissances et rappel des règles de sécurité concernant les points suivants : Les responsabilités de l'agent / Les principes de sécurité liés à l'avion en mouvement / Les modalités de mise en œuvre du guidage avion / Les vérifications préalables / Les gestes conventionnels de guidage avion / Les signaux de communication sol/bord et sol/sol / Les modalités de calage et de balisage de l'avion
- Opérations de guidage avion à l'arrivée.
- Opérations de guidage avion au départ (selon disponibilités locales).

Formation basée sur les recommandations IATA (AHM + IGOM) en vigueur.

 **Durée** à titre indicatif

7 heures / 1 jour

 **Prérequis**

Formation initiale Guidage avion aux gestes conventionnels.

 **Méthode**

- Formation pratique effectuée dans le cadre des opérations d'arrivée/départ avec utilisation des équipements associés.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

 **Evaluation**

- **Pratique** : Fiche d'évaluation des compétences (minimum 80 % de points positifs requis).

 **Validité**

Maximum 3 ans (IATA / AHM 1110).

 **Contact**

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-formation.fr/>